



## mon employeur peut il me licencier?

Par **soledad**, le **27/05/2009** à **16:23**

enceinte de 5 mois mon employeur le sais de puis mon 2eme moi de grossesse. il me licencie aujourd'hui pour faute grave mai paradoxalement me demande de faire un pres- avis d'un moi quels sont mes droit pouvez vs m'aider svp

Par **CHUPS**, le **30/05/2009** à **13:44**

bonjour, deja felicitacion pour votre grossesse ! a t'il eu lieu d'une faute grave sur votre lieu de travail ? si oui il a tous les droit mais pas de vous demander un préavis vu qu'il vous licencie il doit vous payer votre compte tous soldes compris congé payé heure supplémentaire et votre salaire mensuel si au contraire qu'il a chercher la petite bete pour pouvoir vous licenciez en raison de votre grossesse il n'as pas le droit et dans ce cas la je vous conseil de vous renseigner au pres des prud'homme bon courage pour la suite